



Agenda d'une démocratie directe

FISCALITÉ

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM!

L'application des trois accords sur l'impôt libérateur que le Conseil fédéral a conclu avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche, annonce de gros dégâts pour la Suisse. Sur le plan international, ces accords sont en contradiction avec les normes du droit fiscal et avec les accords bilatéraux passés avec l'UE : aucun pays n'encaisse les impôts pour des gouvernements étrangers !

Vous soutenez la Suisse et ses atouts ? Alors, d'ici le **27 septembre 2012** signez **3 fois** le référendum contre les accords fiscaux nuisibles conclus avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM!

La modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire est une révision ratée!

Non à la hausse des prix des terrains et à l'augmentation du coût de l'habitat

Non à de nouvelles atteintes au droit de propriété

Non à une augmentation des impôts ou à de nouvelles taxes et redevances

Non à plus de bureaucratie et à des procédures compliquées

Non à la mise sous tutelle des cantons

Pour exprimer votre refus, signez le référendum avant le **4 octobre 2012**.

Informations et Feuilles de signatures disponibles sur www.lat-revision-non.ch/fr.html

CONSTITUTION

NON A UN EXERCICE RATÉ

Les clivages politiques traditionnels ont eu raison de la nouvelle Constitution. Après 4 ans de travaux, la Constituante a accouché d'un projet dénué d'innovations, mais doté de régressions indiscutables : on attendait une meilleure répartition de compétences entre communes et canton, la Constituante est passée sur le sujet comme chat sur braise ; la chasse est certes toujours interdite mais les fonctionnaires de l'Etat sont désormais seuls à décider des exceptions, l'avis de la société civile exprimée par le biais d'une commission consultative ayant disparu. Si l'acte de voter risque de prendre quelques

minutes, les adaptations de centaines d'articles de lois qu'entraînera un vote positif, occuperont les juristes de l'Etat durant de nombreux mois, voire des années à un coût démesuré. Le risque d'omission, d'interprétation divergente, ou simplement d'erreurs est énorme, comme la mise en application du nouveau code de procédure pénal l'a démontré encore récemment.



Votez non à une nouvelle Constitution le **14 octobre 2012**.

CRIMINALITÉ

NOUVELLE INITIATIVE!

Acceptée en 2010 par les citoyens et les cantons, l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels n'a pas été mise en application par le Conseil fédéral. Le temps est venu d'obliger la Berne fédérale à respecter enfin la volonté du peuple et à appliquer sans discuter cette initiative.

Pour plus de sécurité et aussi par respect pour notre démocratie directe, l'UDC vous propose de **signer dès que possible l'initiative de mise en œuvre pour le renvoi effectif des étrangers criminels !**

CIRCULATION

OUI À UNE TRAVERSÉE DE LA RADE

Grace à l'aboutissement de l'initiative « Traversée de la rade » les citoyens voteront et pourront exprimer leur détermination à résoudre les problèmes de déplacements au centre-ville de Genève. L'initiative lancée par l'UDC en février 2012 a récolté 13'000 signatures en 4 mois, confirmant le choix de la population qui en avait approuvé le principe en 1988 déjà.

Afin d'absorber la forte croissance des déplacements prévue d'ici 2020, une liaison doit être affectée au transport motorisé privé pour garantir le libre choix du moyen de transport et sans pénaliser l'espace dévolu aux véhicules privés.

La date de la votation sera fixée prochainement!

Informations et Feuilles de signatures disponibles sur le site de l'UDC www.udc-ge.ch